« JEUNES SAPEURS-POMPIERS »

saint gab'
ENSEIGNEMENTS FORMATIONS

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
JEUNES SAPEURS - POMPIERS
DE LA VENDÉE

Formation au collège et lycées

Quels sont les objectifs de la formation JSP ?

Inculquer aux JSP des valeurs citoyennes, d'engagement, de solidarité et d'éthique. Les sensibiliser aux risques et les initier aux messages de prévention afin qu'ils puissent se positionner en tant qu'acteurs de leur propre sécurité et de celle des autres.

Donner aux JSP les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour devenir sapeur-pompier volontaire, professionnel ou militaire.

Les préparer au Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

BREVET NATIONAL DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Le Colonel Noël STOCK, directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Vendée,
Vu le procès-verbal du jury d'examen en date du 23/04/2016 déclarant que le
JSP Gildas TESSIER né(e) le 28/04/1999, de la section St Laurent-sur-Sèvre
a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du **Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers,**

délivre au **JSP Gildas TESSIER** le présent diplôme.
Fait à La Roche-sur-Yon, le 3 juin 2016.

UV validées : EQ PS – EQ LSPCC – EQ ARI – EQ INCV – EQ OD (sauf tronçonneuse et EQ SR – EQ PLA – EQ VSAV)

Pour le directeur départemental
Le directeur départemental adjoint

Colonel François GROS

<u>Avec le Brevet</u> : Intégrer un centre de secours en qualité de Sapeur-pompier Volontaire stagiaire et poursuivre sa formation à hauteur de 110 heures.

Quelles sont les Conditions de recrutement ?

- Fournir une attestation de 50 mètres nage libre.
- Passer une visite médicale [effectuée par un médecin sapeur-pompier]
- Souhaiter être **Sapeur-pompier volontaire**, professionnel ou militaire.

- Pour se présenter aux épreuves du Brevet, le JSP doit avoir 16 ans minimum et 18 ans maximum dans l'année du brevet.

Qui sont les formateurs ?

La formation sur temps scolaire et hors temps scolaire est assurée par deux sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint Laurent sur sèvre.

Quand a lieu la formation ?

Une rentrée au collège

Formation en 4 ans

1 Le cycle 1 en **classe de 4ème**
les jeudis de 14h40 à 17h40

2 Le cycle 2 en **classe de 3ème**
les mercredis de 13h30 à 16h30

3 Le cycle 3 en **classe de seconde**
les mardis de 18h00 à 21h00

4 Le cycle 4 en **classe de première**
les lundis de 18h00 à 21h00
+ 5 jours de formation sur les vacances de la Toussaint
+ 5 jours de formation sur les vacances de la février

Quand a lieu la formation ?

Une rentrée au lycée

Formation en 3 ans

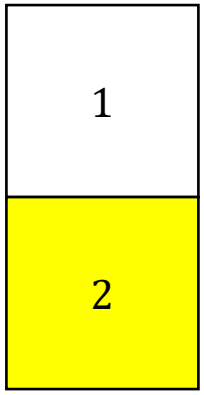

Le cycle 1 et cycle 2 en **classe de seconde**
les mercredis de 13h30 à 16h30

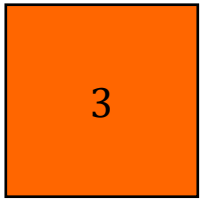

Le cycle 3 en **classe de première**
les mardis de 18h00 à 21h00

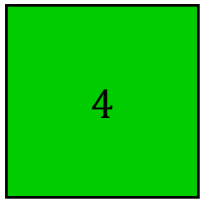

Le cycle 4 en **classe de Terminale**
les lundis de 18h00 à 21h00
+ 5 jours de formation sur les vacances de la Toussaint
+ 5 jours de formation sur les vacances de février

Quel est le programme enseigné ?

Le programme enseigné aux JSP a été réalisé conjointement par :
- La Direction Générale de la Sécurité civile et de la Gestion des Crises
- La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

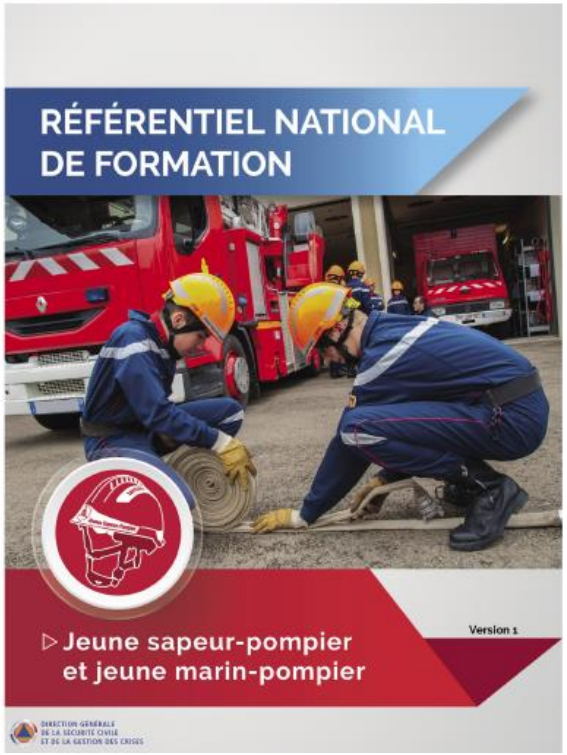

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

L'organisation et les missions des services de secours

De l’incendie

Du secourisme

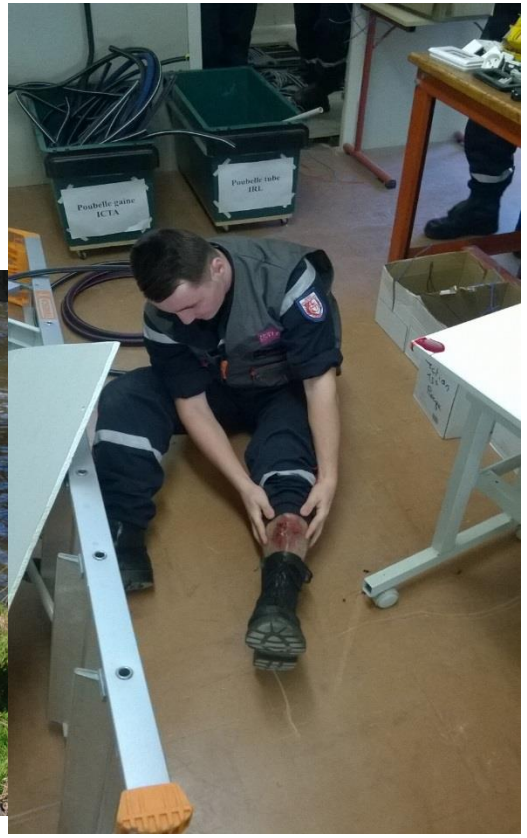

Des opérations diverses

Les opérations diverses sont nombreuses et variées. On peut considérer que toute mission autre qu'incendie et secours à personne, est une opération diverse.

Du sport et des activités adaptés

Des cérémonies

Information importante

Le JSP, élève de l'établissement scolaire St Gab, a pour Centre de Secours d'appartenance celui de St Laurent sur Sèvre. Il ne peut donc pas être inscrit dans un autre Centre de Secours.

Néanmoins ! vous devez prendre contact avec le centre de Secours le plus proche de votre domicile, afin d'informer le chef de centre que votre fils/fille suit la formation JSP à St Gab. La finalité étant qu'il/elle intègre ce centre de secours en qualité de sapeur-pompier volontaire

(les centres de secours n'ont pas d'obligation à recruter un JSP titulaire du brevet.)

L'association des JSP de St Laurent-St Gab

Une association au service de la formation des J.S.P.

Rejoignez-nous sur facebook

JSP Saint Laurent Saint Gab 85 - l'asso

« JEUNES SAPEURS-POMPIERS »